

## Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 23 juin 2020

### St Sylvestre de Cormeilles

#### TRAVAUX SIEGE TRANCHE 1

*Délibération n° 2020\_26\_STSYLV Annule et Remplace Délibération du 27/08/2019*

Complément pour Travaux du SIEGE Tranche 1 Rue des Marchardières.

9685€ à prévoir au lieu de 9250€.

#### TRAVAUX SIEGE TRANCHE 2

*Délibération n° 2020\_27\_STSYLV Annule et Remplace Délibération du 14/11/2019*

Complément pour Travaux du SIEGE Tranche 2 Rue des Marchardières.

10000€ à prévoir au lieu de 19500€.

#### COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Cimetière : François Soyer, Christophe Mahé, Jacqueline Soyer, Sylvie Chabin

Commission Urbanisme : Tout le conseil

Commission Chemin/voirie : Lalinneq Jérémy, Hoedt Stéphanie, Thibault Dupont, Valérie Pontier, Alexandre Orvain, Damien Pimont

Commission des impôts : 24 noms proposés (20 de la commune + 4 hors commune)

#### VIREMENT DE CREDITS POUR AMORTISSEMENTS

Le Conseil Municipal autorise le Maire à prélever la somme de 8500€ du compte 615221 (dépenses de fonctionnement) pour les reporter au compte 6811 (dépenses de fonctionnement), afin de prévoir les crédits nécessaires pour le règlement des amortissements 2020.

Il convient d'augmenter de la même somme, soit 8500€, le compte 20415 en dépenses d'investissement et aussi augmenter le compte 280412 en recette d'investissement.

#### INFORMATIONS CERTIFICATS D'URBANISME

#### INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents :

- Décide d'accorder l'indemnité de Conseil, au taux maximum selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, à compter de l'exercice 2020.
- Décide de verser au Receveur Municipal l'indemnité de confection de budget à compter de l'exercice 2020.

#### QUESTIONS DIVERSES

Délibération : Autorisation permanente et générale de poursuites donnée au comptable public